



ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation académique à l'Action Culturelle

APPEL A CANDIDATURE 2026-2027

PROFESSEUR-RELAIS

SERVICE EDUCATIF DU MONT SAINT-MICHEL

Le professeur relais est un professeur tout particulièrement reconnu pour ses compétences professionnelles. Il peut **enseigner en collège ou en lycée, général, technologique ou professionnel**. Il doit faire preuve d'un fort intérêt pour les problématiques liées à l'éducation artistique et culturelle, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre progressive du PEAC tout au long du parcours de l'élève.

Une expérience dans la conception de projets pédagogiques ainsi que des compétences dans la mutualisation de ressources culturelles constituent des atouts nécessaires.

Le professeur exercera sa mission de professeur-relais au sein du service éducatif du MONT-SAINTMICHEL basé à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, gérée par le Centre des monuments nationaux. Il travaillera en étroite collaboration avec l'équipe chargée de l'action culturelle et éducative de la structure, la DAAC et les inspecteurs de référence. Il est attendu du professeur-relais **une solide expérience en matière de projets interdisciplinaires**. Il devra par ailleurs posséder une aptitude à l'exploitation numérique des ressources. Une expertise en histoire médiévale serait appréciée.

Pour remplir au mieux l'ensemble des missions présentées ci-dessous, le professeur-relais devra faire preuve d'une bonne capacité à travailler en équipe ainsi que de qualités d'écoute, d'ouverture, d'organisation et de communication.

Les missions portent sur les points suivants :

- concevoir des outils à destination des enseignants du second degré articulés au site en appui sur les programmes scolaires et le référentiel du PEAC de l'élève et la Charte de l'EAC. Produire progressivement quelques ressources en lien avec le cycle 3. Développer au sein du service éducatif des pistes pédagogiques interdisciplinaires. Rendre ces outils accessibles aux enseignants,
- conseiller les professeurs du second degré désireux de mener un projet pédagogique personnalisé avec le monument,
- promouvoir la participation des classes aux différentes actions menées par la structure envers les scolaires ainsi qu'aux opérations nationales ou académiques d'éducation artistique et culturelle, notamment mais non exclusivement en lien avec le domaine du patrimoine et proposer de nouvelles actions dans cette optique,
- participer et animer les éventuelles rencontres organisées par la structure et/ou par la DAAC pour présenter aux enseignants les actions menées,
- nourrir les pages du site académique de la DAAC en lien avec les ressources pédagogiques produites,
- concevoir et mettre en œuvre en lien avec les corps d'inspection et la DAAC de possibles stages de formation en lien avec la structure à destination des enseignants dans le cadre du PRAF,

- participer avec l'ensemble des professeurs-relais de l'académie, progressivement mis en réseau, à la réflexion globale et à la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique de l'élève (réunions régulières programmées en visio, notamment),

Un rapport d'activité sera établi en fin d'année scolaire et transmis à l'IA-IPR responsable du domaine et à la délégation académique à l'action culturelle.

1 IMP de taux 5 est rattachée à cette mission.

Les candidatures motivées, accompagnées d'un curriculum vitæ, seront adressées à la **DAAC pour le 12 octobre date-butoir à l'adresse suivante : daac@ac-normandie.fr**

Elles seront examinées par la délégation académique à l'action culturelle, le ou les IA-IPR de référence et par la structure culturelle concernée.

Les candidats pourront avant de transmettre leur candidature contacter si besoin la DAAC, le service éducatif et le pôle culture, médiation, communication de l'abbaye du Mont-Saint-Michel

Les professeurs intéressés seront ensuite reçus pour un entretien début novembre et recevront une convocation via le secrétariat de la DAAC.